



DECISION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Crédation: 1.0 / Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° 10870 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/MH DU 04 DEC 2025
 DECLARANT INFRACTUEUX LES LOTS 2, 3 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°087/25/AONO/SDCC/CIPM DU 18/09/2025 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE PIECES
 DE RECHANGE RENAULT K380, POUR L'ATELIER COTON GRAINE A LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaine attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;
- Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°087/25/AONO/SDCC/CIPM du 18/09/2025 pour la fourniture de cinq (05) lots de pièces de rechange Renault K380, pour l'atelier coton graine à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°101/25/SDCC/CIPM du 21 novembre 2025 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1^{er}: Sont déclarés infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, les lots 2, 3 et 4 de l'Appel d'Offres susmentionné, pour absence de soumission.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001





COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Crédation: 1.0/Décembre

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° 10871-25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/MH DU
PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX LES LOTS 2,3
ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°087/25/AONO/SDCC/CIPM DU
18/09/2025 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE PIECES DE RECHANGE
RENAULT K380, POUR L'ATELIER COTON GRAINE A LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° 10871/25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/MH du 04 DEC 2025,
les lots 2, 3 et 4 de l'Appel d'Offres National Ouvert N°087/25/AONO/SDCC/CIPM du
18/09/2025 Sont déclarés infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du
Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour absence de soumission.



Le Directeur Général,

MOHAMADOU BAYERO

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001

